Mal-logement : Cécile Duflot souhaite résorber les bidonvilles

31/01/2014 à 20h31

La ministre du Logement a annoncé le lancement d'une mission nationale pour résorber les bidonvilles qui serait dotée d'un budget et de moyens propres.

La ministre du Logement Cécile Duflot a annoncé vendredi le lancement d'une mission nationale pour résorber les bidonvilles qui se sont multipliés dans le pays. Intervenant lors de la réunion organisée à Paris par la Fondation Abbé Pierre pour la remise de son 19e rapport annuel sur l'état du mal-logement en France, la ministre a précisé que cette mission, qui serait dotée d'un budget et de moyens propres, serait confiée à l'Adoma (ex-Société nationale de construction de logements pour les travailleurs – Sonacotra).

"Avec cette mission 'Bidonvilles', nous apportons des réponses structurelles, nous nous inspirons de ce qui s'est fait dans les années 60.**Nous sommes un pays qui a les moyens de faire face à cette situation", a annoncé Cécile Duflot** en s'adressant aux quelque deux mille personnes rassemblées par la fondation Abbé Pierre dans l'un des halls du Palais des expositions de la porte de Versailles. "Une convention avec l'Adoma va être passée, avec un budget qui sera financé notamment par le ministère du Logement, mais pas seulement", a précisé la ministre lors d'un point de presse.

"Ce dispositif, qui sera mis à la disposition notamment des maires, existe déjà, **il sera prêt à fonctionner au lendemain des prochaines élections municipales**" a-t-elle précisé.

Cécile Duflot a également annoncé que "l'année 2014 serait aussi celle de la réalisation d'un véritable plan d'action en faveur des personnes reconnues prioritaires à la loi Dalo".

Quelque 57 000 familles se sont vu attribuer le statut

prioritaire à la Loi du logement opposable, mais “quand on est prioritaire Dalo et que l’on attend trois ou quatre ans, la loi perd tous son sens”, a assuré la ministre devant les participants à la journée.

Cécile Duflot s’est enfin félicitée du vote par le Sénat, jeudi soir, du projet de loi rétablissant le bénéfice de la trêve hivernale à tous, y compris les occupants “sans droits ni titres”, c’est-à-dire les squatters, qui en étaient exclus depuis 1991…

Le Point